ELECTIONS LEGISLATIVES du 4 MARS 1973 — XIVe Arrondissement — 16e Circonscription

Christian de LA MALENE

Député sortant du XIVe arrondissement
ANCIEN MINISTRE DU GENERAL DE GAULLE



ELECTRICES,
ELECTEURS,

L'enjeu des élections ne peut tromper personne.

Il ne s'agit plus d'un simple changement de gouvernement ou de majorité. Il s'agit d'un choix DE SOCIETE.

Notre pays :

— continuera-t-il d'être une DEMOCRATIE LIBERALE, basée sur le respect de l'individu et ayant pour objectif son épanouissement,

— ou bien, au contraire, accomplira-t-il le premier pas vers une SOCIETE ETATIQUE, BUREAUCRATIQUE ET CONTRAIGNANTE, en un mot TOTALITAIRE comme l'a dit le Président de la République.

Notre pays :

— conservera-t-il ses libertés acquises après des siècles de luttes : libertés des personnes, des opinions, religieuses, de presse, syndicales, etc...,

— ou bien, au contraire, les perdra-t-il comme les ont perdu les habitants des régimes communistes qui n'ont ni presse libre, ni liberté de se déplacer à leur gré, ni droit de grève, etc...



Et dans notre circonscription de Plaisance, comme toujours, les choses sont plus claires et plus simples qu'ailleurs.

Le débat est circonscrit :

— entre la candidate communiste, représentante d'un parti qui veut instaurer un état totalitaire, même s'il camoufle parfois ses buts comme il le fait maintenant,

— et moi-même, à qui vous avez fait sans discontinuer confiance depuis 1958 pour représenter et défendre vos idéaux de démocratie et de liberté.

A Plaisance, comme partout en France, la démocratie doit l'emporter.

UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES

POUR LE SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

POUR LA PROSPERITE
POUR LE PROGRES SOCIAL
POUR L'INDEPENDANCE
POUR LA PAIX

SUR LE PLAN LOCAL

Notre arrondissement a besoin d'un député qui connaisse le quartier, ses habitants, leurs problèmes et qui s'en occupe activement.

Je crois, sans fausse vanité, qu'avec l'aide efficace de mon suppléant Pierre DANGLES, j'ai de mon mieux et de façon constante, rempli ce mandat.

SUR LE PLAN NATIONAL

Dans le passé, j'ai été élu par vous pour soutenir, dans tous les domaines, l'action du Général de GAULLE puis celle de Georges POMPIDOU. J'ai été, sans restriction aucune, fidèle à cet engagement. Tenir les promesses faites devant les électeurs, c'est là, je crois, le premier devoir d'un parlementaire.

Demain, je me propose de suivre la même ligne politique.

C'est celle du **Président de la République.**

Elle repose :

— sur la **liberté** des hommes et des idées, des familles, des groupes et de toutes les collectivités,

— sur l'**égalité** des chances et des droits,

— sur la **participation** de tous à la marche des collectivités et des institutions publiques aussi bien qu'à celle des entreprises,

— sur la **fraternité** entre Français, quelles que soient leur origine, leurs opinions, leurs professions, et sur la fraternité entre les hommes et les Nations, sur leurs droits de résister à l'oppression et aux hégémonies, sur leurs droits d'être libres.

Pour soutenir l'action du Président de la République,

Pour un avenir de progrès social et de prospérité dans l'indépendance et les libertés,

Vous soutiendrez,
Vous voterez,

Christian de LA MALÈNE

Député sortant
Ancien ministre du Général de Gaulle



Suppléant : **Pierre DANGLES**
Conseiller de Paris

Vu, le Candidat.

Imp. ROTOFFSET - Meaux.